

ration de la loi scolaire. Aussi le nombre des instituteurs et institutrices sans diplôme a-t-il considérablement diminué et les maisons d'écoles sont-elles sous le rapport de la construction, de l'aménagement, de l'hygiène, sous tous rapports, plus conformes aux exigences de l'heure, plus attrayantes, les terrains mieux entretenus et en meilleure condition, et l'enfant en sort-il avec une bonne impression, une impression qui ne s'effacera jamais. Vous avez acquis le respect et la confiance de la population. Bref, pour me servir de l'expression de notre Premier Ministre: "Vous avez rendu de bons services." Mes félicitations et mes remerciements. Honneur à vous et reconnaissance!

Je vous ai salués enfin avec confiance. Vous continuerez votre beau et bon travail pour l'individu, la famille, la société, la nationalité, la Province, le Pays... S'arrêter serait reculer, vous voulez avancer plus loin, monter plus haut. L'avenir sera un écho du passé. Je ne serai pas deçu non plus sous ce rapport.

A l'étude donc et sans retard, à la discussion des grands problèmes qui sont inscrits sur le programme. Du choc des idées jaillit la lumière. Qu'il en jaillisse une transformation de notre système éducationnel.

C'est le vœu que je forme, à vous de le réaliser, c'est la prière que je fais, à Dieu de l'entendre et de l'exaucer.

Gentlemen,

I do not forget that there are among you those who not only understand, but respect the language in which I have just expressed myself, and which, though it is not their mother tongue, they yet have it taught in their schools.

I should be remiss in my duty, and should be lacking in the most elementary courtesy, if I were not to wish them welcome in their own tongue. I am happy, Gentlemen, that you have accepted my invitation, and thank you for acceding to my request.

A few moments ago when I spoke of school inspectors, I made no distinction whatever among them regarding different nationalities, or different beliefs... Even had I wished to do so, I should have found in you but one purpose, but one mind. You have all been faithful servants, preaching by word and deed the gospel of "l'entente cordiale", of good understanding. May you ever be such not only for your lasting honor, but for the happiness and prosperity of our beloved Province and Country.

M. l'Inspecteur général des écoles catholiques répond au nom de ses confrères:

Monsieur le Surintendant,

Au nom de mes collègues, les inspecteurs d'écoles catholiques, je vous remercie très cordialement pour toutes les bonnes paroles que vous venez d'adresser à ces officiers dévoués du Département de l'Instruction publique, réunis aujourd'hui, à votre appel, en congrès, afin d'étudier en commun les meilleurs moyens à prendre pour remplir le mieux possible les nombreux devoirs de leur importante charge.

L'accueil sympathique, dont les inspecteurs d'écoles viennent d'être l'objet, aura une répercussion durant tout le congrès, où, pendant quatre jours, nous allons travailler fraternellement à améliorer, si possible, le service de l'inspection des écoles dans cette province.

Il y a cinq ans, Monsieur le Surintendant—combien le temps passe vite, hélas!—j'étais témoin ainsi que plusieurs des inspecteurs ici présents, d'un spectacle semblable à celui qui nous est offert ce matin. En décembre 1911, en effet, eut lieu en cet Hôtel du Parlement, comme vient de le rappeler M. le Surintendant, le quatrième congrès des inspecteurs en notre province: le premier avait été tenu à Québec, en 1873, le second en 1890, le troisième à St-Hyacinthe en 1895. Plusieurs de ceux qui prirent part au congrès de 1911 sont disparus de la scène de ce monde, d'autres se sont mis à la retraite après une longue et laborieuse carrière, d'autres enfin ont été appelés à des positions aussi honorables qu'importantes.

Nous devons à la mémoire des disparus de les nommer, de rappeler leur souvenir, leur prouvaient ainsi que l'amitié sincère que nous avons pour eux se prolonge même au-delà de la tombe.